

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
 Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
 Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
 Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22
 Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal
 Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
 Pour les autres insertions, on traite de gré à gré
 S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

PARTIE OFFICIELLE

ALBERT I^{er}

PAR LA GRACE DE DIEU
 PRINCE SOUVERAIN DE MONACO

Vu l'avant-projet de construction du port de Monaco, dressé par M. l'Ingénieur en chef Batard-Razelière ;

Vu la délibération du Comité des Travaux publics en date du 20 avril 1901 émettant un avis favorable ;

Vu l'avis conforme du Conseil Maritime en date du 13 mai 1901 ;

Vu les articles 432 et 434 du Code civil ;

Vu les ordonnances des 15 mars 1857 et 6 juin 1858 ;

Notre Conseil d'Etat entendu :

Avons ordonné et ordonnons :

ARTICLE PREMIER

Sont déclarés d'utilité publique les travaux à exécuter pour la construction du port de Monaco, conformément aux dispositions générales de l'avant-projet autorisé par la délibération ci dessus. visée du Comité des Travaux Publics, revêtue de Notre approbation.

En conséquence, le service des travaux publics est autorisé à occuper les dépendances du Domaine public maritime, nécessaires à l'exécution desdits travaux.

ART. 2

Notre Secrétaire d'Etat, Notre Avocat Général et Notre Gouverneur Général sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente Ordonnance.

Donné en Notre Palais à Monaco, le vingt mai dix-neuf cent un.

ALBERT.

Par le Prince :

Le Secrétaire d'Etat,

ED. DE LATTRE.

Le Prince a reçu la lettre par laquelle S. M. le Roi de Suède et de Norwège notifie à Son Altesse Sérénissime l'heureuse délivrance de S. A. R. la Duchesse de Westrogothie, née Princesse de Danemark, Sa Belle-Fille, qui a donné naissance à une Princesse.

Le Prince a reçu la lettre par laquelle S. M. le Roi de Serbie notifie à Son Altesse Sérénissime le décès de S. M. le Roi Milan I^{er}, Son Père.

Par Ordonnance du 17 mai 1901, M. le docteur Joseph-Ernest Vivant est nommé délégué

de la Principauté au congrès de la tuberculose, qui se tiendra à Londres du 22 au 26 juillet 1901.

Par Ordonnance du 17 même mois, la médaille d'honneur de 2^e classe est accordée aux sieurs :
 Barthélemy Otto, valet de pied, attaché à la Maison du Prince depuis 44 ans ;

Dominique Charbonnel, valet de chambre, attaché à la Maison du Prince depuis 40 ans.

La médaille d'honneur de 3^e classe est accordée aux sieurs :

Pierre Blanchi, valet de pied, attaché à la Maison Princièrè depuis 32 ans ;

Auguste Olivier, jardinier du Palais depuis 26 ans ;

Esprit-Léon Chauvet, suisse du Palais, en service depuis 23 ans.

Par Ordonnance en date du 20 mai, M. le Comte Gastaldi, Maire de la ville de Monaco, est promu au grade de Commandeur de l'Ordre de Saint-Charles.

Par Ordonnance du même jour, M. Edmond Izard est nommé Directeur du Service Foncier de la Principauté.

PARTIE NON OFFICIELLE

Echos et Nouvelles

DE LA PRINCIPAUTÉ

Hier, à 3 heures de l'après-midi, a eu lieu l'inauguration officielle de la nouvelle Mairie de Monaco, occupant le rez-de-chaussée de l'immeuble de l'ancien collège Saint-Charles.

La plupart des autorités civiles, militaires et ecclésiastiques avaient été conviées à cette cérémonie que S. A. S. le Prince Albert I^{er}, a honoré de Sa présence.

Le Prince a été reçu sur le seuil de la Mairie par M. le Comte Gastaldi, Maire de Monaco, entouré de ses adjoints et des membres de la Commission Communale. A ce moment, la Société Philharmonique, groupée dans la rue des Briques, exécute l'Hymne Monégasque.

Son Altesse, accompagnée de Son Aide de Camp, M. le Baron de Gail, pénètre dans la grande salle de la Mairie, où sont réunis les invités au premier rang desquels se trouvent S. Exc. le Gouverneur Général ; S. G. M^{sr} Theuret, Evêque de Monaco ; M. le Président de Rolland ; M. le Colonel Comte de Christen ; M. Emile Bernich, Conseiller privé ; M. Jean Blanchy, Sous-Secrétaire des Commandements ; M. Delefortrie ; M. le Comte de Maleville ; M. le Ch^{er} Jolivot ; M. Saige ; M. Batard, Ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées ; M. Georges Bornier, Directeur Général, et MM. Wicht, Filhard et Cabirau, Directeurs de la

Société des Bains de Mer ; M. le Commandant Forzinetti ; M. le Docteur Jules Richard, ainsi que les chefs des différents services.

S. A. S. le Prince ayant pris place, M. le Maire de Monaco lui adresse la parole en ces termes :

Monseigneur,

Les douze premières années du règne de Votre Altesse Sérénissime ont été déjà marquées par les plus signalés bienfaits, qui ont ajouté à la Principauté un renom et une prospérité inoubliables.

Tout un monde de visiteurs d'élite a pu applaudir aux embellissements de la Ville, aux développements de toutes les institutions et des établissements charitables, aux mesures d'hygiène et de police, aux superbes manifestations littéraires et artistiques qui font de ce coin de terre une contrée privilégiée entre toutes, et l'histoire enregistrera, avec les découvertes scientifiques auxquelles Notre Auguste Souverain consacre si utilement une partie de Sa vie, les Congrès internationaux dont la série a été si solennellement commencée à Monaco.

Pour parler plus spécialement des constructions, plusieurs quartiers ont été achevés ou entièrement créés comme par enchantement et dotés de belles voies publiques, le nombre et l'importance des écoles ont continuellement progressé. Un orphelinat modèle, de nouvelles casernes, de belles usines d'électricité, des établissements types pour le refoulement des eaux-vannes et pour l'incinération des balayures, un hôpital résumant les plus récents perfectionnements, le Musée magnifique dont la construction se poursuit avec activité, un projet complet de port savamment étudié, appelé à un grand avenir et qui va entrer dans la période d'exécution, sont là pour attester que la Sollicitude Souveraine s'est généreusement appliquée à toutes les œuvres utilitaires.

Au milieu de tant de conceptions diverses, Son Altesse n'a pas oublié que depuis son origine, la Mairie a fonctionné dans des conditions devenues insuffisantes. Des instructions libéralement données et suivies avec un talent professionnel supérieur ont comblé cette lacune et la Ville vous doit, Monseigneur, une installation de services communaux pouvant rivaliser, au point de vue de l'heureuse disposition des locaux et du goût artistique, de la décoration, avec les édifices du même genre de grandes cités.

Ce m'est une joie profonde que mon grand âge et l'honneur qui m'a été fait d'être depuis bien des années investi des fonctions de Maire, m'aient permis d'assister à tous les progrès accomplis et me soient en même temps le meilleur des titres pour me rendre l'interprète fidèle de la population tout entière en vous offrant, Monseigneur, le respectueux hommage de notre sincère gratitude.

Le Prince répond au Maire qu'il est très heureux de la circonstance qui s'offre pour le remercier des services qu'il a rendus pendant de longues années à la Principauté et pour lui donner cet édifice où il continuera ses fonctions longtemps encore. Il profite de cette agréable occasion pour lui remettre la croix de Commandeur de l'Ordre de Saint-Charles.

Des applaudissements chaleureux accueillent les paroles du Prince et la haute distinction accordée au Maire de Monaco.

Son Altesse ajoute alors quelques mots à

l'adresse de M. Delefortrie, l'architecte distingué à qui l'on doit les plans d'installation de la nouvelle Mairie, ainsi que tant d'autres travaux importants dans la Principauté.

Le Prince commence ensuite la visite des locaux et en admire la disposition et la décoration aussi sobre qu'élégante. Puis il se rend dans la partie affectée à la Justice de paix dont M. Bimard, juge de paix, lui fait les honneurs.

Avant de se retirer, le Prince exprime sa satisfaction au Maire, ainsi qu'à M. Delefortrie, architecte, et M. Feuillerade, inspecteur des travaux. La cérémonie s'est terminée vers 4 heures.

Dans la soirée, un concert a été donné devant la nouvelle Mairie dont la façade et les abords avaient été brillamment pavés et illuminés. La *Société Philharmonique* qui a donné ce concert est ensuite allée, ainsi que la *Lyre Monégasque*, donner une sérénade devant la maison du Comte Gastaldi en l'honneur de la haute distinction décernée au vénérable Maire de Monaco. Une foule nombreuse a assisté à ces sympathiques manifestations qu'elle a souligné de ses applaudissements.

Les membres de l'Association amicale des Anciens Elèves des Frères ont célébré avant-hier dimanche la fête de saint Jean-Baptiste de la Salle, patron de l'Association.

Après une messe en musique, à laquelle la *Société Philharmonique* a prêté son dévoué concours, les Associés se sont rendus de la Cathédrale à l'Ecole des Frères, où ils ont tenu leur Assemblée générale annuelle. Au début de cette réunion et après un compliment fort bien débité par le jeune L. Nizza, M. Cioco, président, a prononcé un discours applaudi, au cours duquel il a fait l'éloge des Ecoles chrétiennes et s'est félicité de la prospérité de l'Association des Anciens élèves. M. Lorenzi, secrétaire, a donné lecture du rapport relatif au dernier exercice et M. Sangeorges, trésorier, a rendu compte de l'état financier.

Après la réélection des membres du Comité, la séance a été levée et les assistants se sont rendus dans le préau de l'Ecole où étaient dressées les tables du banquet.

Ce banquet, fort bien servi, auquel les invités ont fait grand honneur, a été suivi, dans l'après-midi, d'une séance récréative qui a eu lieu au Collège de la Visitation, et à laquelle ont assisté grand nombre de parents des membres de l'Association.

La troisième et dernière journée des fêtes populaires organisées sur le terrain Radziwill, à la Condamine, par la Société l'*Estudiantina Monégasque* n'a pas été moins animée ni moins réussie que les précédentes. Elle a été l'occasion d'une visite qu'ont faite dans la Principauté les Sociétés la *Joyeuse* de Cannes, les *Mandolinistes* de Nice et la *Mentonnoise* qui, à leur arrivée à Monaco, se sont d'abord rendues devant le vice-consulat de France pour donner une aubade à M. le consul André. Les excellentes Sociétés ont participé tour à tour au concert qui a eu lieu, l'après-midi, dans l'enceinte de la fête, et ont été fort applaudies par le public d'élite qui s'y pressait. S. Exc. M. le Gouverneur Général et M. le comte Gastaldi ont honoré de leur présence la fête qui, dans la soirée, s'est terminée par un bal.

La saison théâtrale de Monte Carlo s'est joyeusement terminée par les dernières représentations des *Saltimbanques* qui, jusqu'au bout, ont attiré la foule et obtenu le plus franc succès.

Aux agréables spectacles d'opéras-comiques et d'opérettes ont maintenant succédé les concerts quotidiens de l'après-midi et du soir. Sous l'excellente direction de M. Louis Vialet, ces concerts sont toujours des plus intéressants et, en attendant que les premières chaleurs de l'été permettent d'installer l'orchestre au kiosque des terras-

ses du Casino, c'est encore dans la salle de théâtre que nos remarquables musiciens se font entendre deux fois par jour, pour le plus grand agrément de la société monégasque et des étrangers qui prolongent leur séjour parmi nous.

Comme chaque année, les membres du Sport Vélo-pédique Monégasque effectueront, à l'occasion des fêtes de la Pentecôte, une grande sortie de deux jours. Voici le programme et l'itinéraire de cette belle excursion :

Samedi 25 mai, départ de Monaco par le train de 9 h. 19 du soir. Coucher à Nice.

Dimanche 26 mai, première journée : Départ de Nice par le train à 5 h. 20 ; arrivée à Fréjus à 7 h. 34 ; départ en machine à 8 h. ; arrivée à Sainte-Maxime à 10 h. (22 kil.) ; départ de Sainte-Maxime à 10 h. 1/2 ; arrivée à Saint-Tropez à midi (16 kil.). Déjeuner ; hôtel du Littoral. Départ de Saint-Tropez à 2 h. ; arrivée à la Foux à 2 h. 1/2 (6 kil.).

Embarquement des machines et départ par train spécial. Arrivée à La Verrerie à 5 h. ; départ en machine ; arrivée à Hyères à 5 h. 1/2 (15 kil.). — Total de la distance à parcourir, 59 kil. Dîner et coucher à Hyères, hôtel de Paris.

Lundi 27 mai, deuxième journée : Départ d'Hyères en machine à 7 h. ; Arrivée à La Garde à 8 h. (13 kil.) ; départ de La Garde à 9 h. ; arrivée aux Sablettes à 11 h. (17 kil.). Déjeuner au Casino.

Retour en passant par Tamaris, départ à 3 h. ; arrivée à Toulon gare à 4 h. (12 kil.)

Embarquement des machines. Total de la distance à parcourir, 44 kil. Départ de Toulon par le train et par groupes à 4 h. 30 du soir, arrivée à Monaco à 11 h. 39 du soir ; ou départ de Toulon à 2 h. 20 du matin et arrivée à Monaco à 9 h. 34 du matin.

SUR LE LITTORAL

De Nice :
Le prince Serge Galitzine compte s'installer, cet été, à Lucerne.

Avant de quitter le littoral, le prince Galitzine a donné tous ses soins à l'organisation des réunions sportives de Nice et de Cannes, dont il est le plus zélé protecteur.

Le général Caze est appelé au commandement du XIX^e corps en Algérie.

Le général Fabre lui succède au commandement de la 29^e division.

Le général Vilar, adjoint du gouverneur de Nice, est nommé au commandement de la 57^e brigade.

Lettre de Paris

Paris, 20 mai 1901.

Une proposition de loi que vient de déposer M. Charles Beauquier, député, suscite d'intéressants problèmes esthétiques. Tout d'abord la contradiction qu'elle signale entre le soin que prend l'Etat — ou qu'il semble prendre — des monuments « historiques » et la négligence où il tient les paysages français marque bien le déplorable effet d'une conception longtemps trop étroite de la beauté. Des préoccupations d'un Alexandre Lenoir jusqu'à l'enseignement d'un Viollet-le-Duc, d'un Courajod, mesurez le temps écoulé pour comprendre que de Bernardin de Saint-Pierre, de Jean-Jacques, de Chateaubriand, de Senancourt, comme de Michel, Dupré, Corot, Rousseau, jusqu'au vingtième siècle on n'ait pas encore tiré les conséquences que nécessitait le développement de notre sensibilité.

Que de sites détruits ! La « Porte du Rhône » à Bellegarde, certaine glacière du Jura, la vallée de la Loue, la source du Lison, les rochers des Ardennes, les Alpes, les Pyrénées, les Vosges inspirent à M. Beauquier des regrets que Ruskin eût aimés. Entre toutes les protestations qu'il rappelle, celles de MM. Hubert, l'abbé Lemire à la Chambre, celles du *Touring-Club*, de la Société des Beaux-Arts de Besançon, de la Ligue pour la protection des paysages riverains des voies ferrées, et les efforts faits en Angleterre, en Prusse, en Belgique, aux Etats-Unis, il semble seulement qu'il ait oublié que seul, officiellement, en France, le préfet des Côtes-du-Nord ait partagé ce souci.

M. Beauquier propose la création, dans chaque département, d'une *commission des sites pittoresques*, lesquels seraient, après avis des inspecteurs des Beaux-Arts,

classés comme les monuments historiques. Le classement entraînerait diverses servitudes.

Peut-être M. Beauquier paraîtra-t-il trop *ruskinien* aux plus amoureux de beauté eux-mêmes ? « Tous ces crimes de lèse-beauté, dit-il, tous ces attentats sont généralement excusés, sous prétexte qu'ils sont nécessaires ; comme s'il était nécessaire de fabriquer sans discontinuité des produits qu'on reconnaît déjà surabondants ; comme s'il était indispensable d'éclairer à l'électricité des villages perdus dans la montagne et dont les habitants se couchent avec le soleil ! » Boutade d'artiste. L'outillage, le labour industriel, quoiqu'en ai prétendu l'apôtre de Brantwood, instaurent une beauté nouvelle. Le paysage lorrain, pour n'en prendre qu'un exemple, net et un peu âpre dans le jour, quels trépieds de flammes ne le voit-on pas dresser dans la nuit toute ahannante de ses forges ? Puis la vie s'exalte rarement sans harmonie. Les contradictions par où elle frappe d'abord sont des concordances futures. Et enfin la beauté de quelques êtres plus robustes, plus intelligents, rayonnant à son tour, comme la sève et les parfums, par l'œuvre de leur chair et de leur pensée ne se substituera-t-elle pas à la beauté champêtre là où nous pleurons l'arbre déraciné et la terre meurtrie ?

M. Beauquier n'a oublié que l'article de la Déclaration des Droits de l'Homme limitant le droit d'expropriation. Il fait du collectivisme esthétique.

Le bassin et la pelouse fleurie qui égayaient la place Victor-Hugo viennent d'être enlevés par ordre de M. Formigé, architecte de la Ville de Paris. Mais ne récriminons pas, car c'est pour laisser libre l'emplacement d'une statue depuis longtemps attendue.

C'est là, en effet, on le sait, que doit s'élever le monument de Victor Hugo, par Barrias, dont le modèle à la grandeur d'exécution fut exposé en 1900, au centre du Grand-Palais des Champs-Élysées.

M. Pascal, architecte, membre de l'Institut, a pris aussitôt possession du terrain, afin de commencer de suite la construction du soubassement.

L'inauguration du monument de Victor Hugo devant avoir lieu à la date du centenaire de la naissance du poète, c'est à peine une dizaine de mois qui restent à l'architecte et au fondeur pour terminer cette œuvre.

Au moment où l'usage du téléphone devient de plus en plus fréquent, le point de droit qui vient d'être résolu par la section supplémentaire de la septième chambre du tribunal civil présente un côté tout à fait pratique et qu'il est indispensable de connaître.

Un commerçant ou fournisseur quelconque, qui reçoit par téléphone un avis d'ordre ou de contre-ordre donné par un client, doit-il, avant de l'exécuter, prendre la précaution de s'assurer si ledit ordre ou contre-ordre émane bien de la personne qui l'a envoyé par ce moyen de communication ?

Le tribunal s'est prononcé pour l'affirmative dans la consultation qui lui était demandée et qui mérite d'être rapportée, car les circonstances de fait qui l'ont provoquée sont amusantes.

Le 12 juillet dernier, M. Dèche, architecte vérificateur, devait convoler en justes noces. Quelques jours avant son hyménée, il s'abouche avec un loueur de voitures de la rue Faubourg-Saint-Honoré, M. Devillers, auquel il commande le coupé et les landaus du cortège nuptial. Il lui remet la liste de ses invités, en même temps qu'une somme de cinquante francs à titre d'arrhes.

Le grand jour arrive. Dix heures et demie, onze heures moins le quart, onze heures, pas de voitures, pas d'invités ! Qu'est-ce que cela veut dire ?

Avec une impatience bien légitime, M. Dèche se précipite fébrilement au téléphone :

— Allo ! Allo ! C'est vous, monsieur Devilleur ?

— Oui, monsieur. Qu'est-ce qu'il y a pour votre service ?

— Je suis M. Dèche, qui se marie aujourd'hui et qui attend ses voitures. Pourquoi ne sont-elles pas là ? Je suis furieux.

— Mais c'est moi qui le suis ! Et j'ai bien l'intention de vous demander compte en justice du contre-ordre que vous m'avez donné si tardivement.

— Comment ? Qu'est-ce que cela veut dire ?

— Eh bien, vous avez un fameux aplomb ! C'est vous-même qui, hier soir, avez contremandé par téléphone vos voitures, alors que celles-ci étaient prêtes et mes ordres donnés pour aller prendre à leurs domiciles respectifs vos invités.

Vous voyez d'ici la stupéfaction de M. Dèche, qui n'avait rien décommandé, et aussi son mécontentement quand il se vit dans la nécessité de descendre dans la rue avec ses garçons d'honneur pour se mettre à la poursuite de tous les cochers en maraude qui passaient par là.

Bref, cette singulière mésaventure vient d'avoir son dénouement au Palais de Justice.

D'une part, l'architecte avait assigné le loueur en 500 francs de dommages-intérêts et en restitution des 50 francs d'arrhes versés d'avance.

D'autre part, le loueur avait riposté par une demande en paiement d'une indemnité de 100 francs.

Après une discussion à la barre des plus humoristiques, au cours de laquelle l'esprit des avocats, M^e Henri Vonoven pour M. Dèche, et M^e Fay-Lacroix pour M. Devillers, a fait merveille, le tribunal a donné raison à l'architecte, qui rentrera en possession de ses cinquante francs d'arrhes, auxquels le loueur devra ajouter personnellement une autre demi-coupe d'un billet de cent francs.

Les juges ont invoqué ce motif; c'est que M. Devillers aurait dû vérifier l'origine de la communication téléphonique avant de donner contre-ordre à ses cochers.

Enfin, le plus joli de cette histoire, c'est qu'on n'a jamais pu parvenir à découvrir ce Lemice-Terrieux... du téléphone.

LETTRES ET ARTS

A l'Institut de France. — L'Académie des Sciences morales et politiques a procédé, en sa dernière séance, à l'élection d'un membre titulaire de la section de législation, droit public et jurisprudence en remplacement de M. Arthur Desjardins, décédé.

La commission avait établi la liste suivante de classement des candidats et porté en première ligne: M. Rau, conseiller à la Cour de cassation; en deuxième ligne (*ex-æquo* et par ordre alphabétique): MM. Ducrocq et Renault, professeurs, l'un et l'autre, à la Faculté de droit de Paris; en troisième ligne, M. Morizot-Thibault, substitut du Procureur de la République près le Tribunal civil de la Seine. (S'est désisté depuis de sa candidature).

Le nombre des votants était de 33.

Au premier tour de scrutin, M. Renault a obtenu 14 voix; M. Ducrocq, 13; M. Rau, 6.

Au deuxième tour, M. Renault a été déclaré élu par 20 voix contre 9 à M. Ducrocq et 4 à M. Rau.

M. Louis Renault, le nouvel académicien, est né à Autun en 1843. Jurisconsulte du ministère des affaires étrangères, il est titulaire de la chaire du droit des gens à la Faculté de Paris. Le gouvernement l'a chargé à plusieurs reprises de le représenter au sein de conférences internationales, et notamment à la conférence de la paix qui se tint à la Haye en 1896, il est resté membre du tribunal arbitral permanent qui a son siège dans cette ville.

Lecture est ensuite donnée d'une lettre par laquelle M. Bertheau, conseiller à la cour d'appel d'Orléans, annonce qu'il est l'auteur du mémoire ayant obtenu une récompense de 1,000 francs dans le concours pour le prix Odilon Barot.

Le secrétaire perpétuel communique deux lettres, la première du comte de Mouy, qui déclare se désister de sa candidature au fauteuil de M. le duc de Broglie dans la section d'histoire, la seconde, de M. Pascaud, conseiller à la cour d'appel de Chambéry, qui se porte candidat au fauteuil d'académicien libre vacant par suite du décès de M. Perrau.

L'Académie des Beaux-Arts vient, d'autre part, de procéder à l'élection d'un académicien libre en remplacement de M. Philippe Gille décédé.

La liste des candidats avait été dressée comme suit: en première ligne, M. Aynard; en seconde ligne, M. le docteur Paul Richer; en troisième ligne, M. Gustave Clausse; en quatrième ligne, M. Bouchot; en cinquième ligne, M. Germain Bapst. A cette liste, l'Académie avait ajouté les noms de MM. Jules Comte et Charles Normand.

Cette élection à laquelle ont pris part 43 votants (majorité 22) a donné lieu à trois tours de scrutin.

Au premier tour, M. Aynard a obtenu 17 voix, M. Comte, 13; M. Richer, 7; M. Bouchot, 2; M. Gustave Clausse, 2; M. Charles Normand, 2.

Au second tour M. Aynard a recueilli 21 suffrages; M. Comte, 8; M. Richer, 7; M. Clausse, 3; M. Bouchot, 2; M. Normand, 1.

Enfin au troisième tour, M. Aynard a été élu par 26

voix contre 7 à M. Comte; 4 à M. Richer; 3 à M. Normand; 2 à M. Bouchot; 1 M. Clausse.

M. Aynard, le nouvel élu, est député du Rhône, président de la chambre de commerce de Lyon, vice-président de la Chambre des députés et, de plus, propriétaire d'une riche collection d'objets d'art.

La cantate choisie pour le concours du grand prix de Rome (composition musicale) a pour auteur M. Fernand Beissier et pour titre *Myrrha*.

MARINE ET COLONIES

La renaissance de la marine aux Etats-Unis. — *Engineering* signale le grand développement pris par les constructions navales aux Etats-Unis. Sur les Grands Lacs, 61 navires sont en construction, d'un tonnage total de 187,000 tonnes; la plus grande activité règne également dans les chantiers de Newport-News, à l'embouchure de la Chesapeake Bay, de Cramp, à Philadelphie qui ont pour 100 millions de francs de navires en construction, de l'Union Iron Works à San Francisco.

Les plus grands navires sont ceux en chantiers à New-London dans les nouveaux établissements de l'Eastern Shipbuilding Co: ce sont deux énormes navires pour le Pacifique, ayant un déplacement de 33,000 tonnes chacun. Leurs dimensions sont: longueur, 192 mètres; largeur, 22^m,25; profondeur, 16^m,76; ils pourront recevoir 1,250 passagers répartis en 4 classes, et un équipage de 150 hommes. Leur tonnage brut est de 21,000 tonnes, alors qu'il ne dépasse pas 16,502 tonnes pour le fameux *Deutschland*, leur déplacement sera de 33,000 tonnes en charge.

Pour la première fois, les chantiers des Grands Lacs ont construit des vapeurs de haute mer. Sept de ces vapeurs, jaugeant ensemble 14,384 tonnes, pourront transiter par les canaux canadiens et faire un service régulier entre les ports des lacs et l'Europe, dès que les estuaires canadiens seront libres de glace.

MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

L'éclipse totale du Soleil du 18 mai 1901. — L'éclipse totale qui a eu lieu le 18 mai a été visible dans la moitié orientale de l'Afrique australe, dans l'Inde et l'Indo-Chine, aux îles de la Sonde, dans la Polynésie, en Australie et dans l'océan Indien.

Elle a dû commencer (éclipse centrale) à 3^h 57^m,7, temps de Greenwich, par 40° 6 de longitude orientale de Greenwich et 27° 30 de latitude australe.

L'ombre a atteint la Terre un peu au Sud-Ouest de Madagascar, s'étendant vers le Nord-Ouest à travers l'océan Indien, passant sur l'île Maurice et atteignant Sumatra près de Padang. De là, la bande d'ombre a gagné la partie sud de Bornéo, déviant vers le Sud-Est à travers l'île des Célèbes et la partie méridionale de la Nouvelle-Guinée, pour quitter notre globe par 156° 58.

A Maurice, dans le voisinage de l'Observatoire royal Albert, la durée de totalité a été de 3^m 35^s. Dans l'archipel malais, cette durée était, sur la ligne centrale, de près de 6 minutes et demie.

L'Angleterre avait des stations à Maurice et à Padang. La Hollande et les Etats-Unis avaient des stations dans les Indes néerlandaises. La France a envoyé une mission à l'île de la Réunion, où les chances de beau temps étaient quatre fois plus grandes qu'à Sumatra; mais dans cette île, la durée de la totalité n'a été que de 3 minutes.

Les astronomes anglais Newall et Dyson s'étaient installés à Padang. M. Newall comptait essayer d'étudier la rotation de la couronne et aussi d'obtenir des photographies de la couronne en lumière polarisée. M. Dyson a dû se servir d'un photo-héliographe de Thompson, de 225 millimètres d'ouverture, qui a déjà été employé avec succès aux Indes et au Portugal, et dont les photographies sont agrandies par un amplificateur à l'échelle de 102 millimètres pour le diamètre solaire.

M. de la Baume-Pluvinel s'est rendu également à Sumatra pour rechercher si la couronne participe au mouvement de rotation du Soleil, étudiant aussi la question de savoir si la lumière rayonnée par la couronne lui est propre ou si elle provient du Soleil par réflexion.

On n'a pas encore de nouvelles des expéditions allemandes pour l'observation de cette éclipse.

La mission de Lick Observatory (Etats-Unis) a été équipée aux frais d'un mécène américain, M. W. H. Crocker, de San Francisco. Toutes les dépenses du voyage seront également supportées par ce généreux ami de l'astronomie.

Chronique aéronautique. — L'année 1901 s'annonce comme devant briller d'un éclat exceptionnel dans les fastes de l'aéronautique. On sait que l'année dernière, la Société d'Encouragement, l'*Aéro-Club*, avait fondé un prix de cent mille francs pour l'aéronaute qui, au moyen d'un engin quelconque de navigation aérienne, parviendrait à accomplir en moins d'une demi-heure le parcours de 11 kilomètres environ entre le parc de l'*Aéro-Club* à Saint-Cloud et la Tour Eiffel (aller et retour). En 1900, M. Santos Dumont seul tenta quelques expériences sans succès; toutefois, suivant les conditions du concours, le total des intérêts du prix Deutsch lui fut attribué en récompense de ses tentatives.

Cette année les concurrents seront plus nombreux et la lutte promet d'être vive. Nous avons d'abord M. Santos Dumont qui a considérablement modifié et amélioré son ballon et ses organes accessoires, puis M. Roze avec son aviateur, M. Deutsch, fondateur du prix, lui-même, et enfin le président de l'*Aéro-Club*, M. de Dion.

Voici quelques renseignements inédits sur les appareils que monteront ces différents aéronautes, appareils actuellement en cours de construction: la partie aérostatique dans les ateliers de M. Mallet, la partie mécanique dans différents ateliers de l'industrie privée.

Le nouveau ballon de M. Santos Dumont (n° 5) mesure 22^m 50 de long, sur un diamètre de 7^m 50 au maître-couple et son volume est de 630 mètres cubes. Gonflé à l'hydrogène pur, sa force ascensionnelle pourrait atteindre 700 kilos. La quille-perche suspendue au ballon a été remplacée par une poutre armée formée de deux bambous arqués reliés par des entretoises; l'aéronaute prend place au centre dans un panier cylindrique en osier tressé. Le moteur, type *Buchet* à quatre cylindres à refroidissement par ailettes, est disposé un peu en arrière du panier-nacelle et maintenu entre les armatures de la poutre par des haubans d'acier. Il pèse 92 kilos et peut développer 16 chevaux à l'allure de 1,200 tours par minute. Le carburateur avec le réservoir d'essence, la pile et la bobine d'allumage sont fixés à la partie supérieure de la poutre.

L'hélice propulsive reliée au moteur par un arbre en deux parties, assemblées par un embrayage commandé de la nacelle, mesure 4 mètres de diamètre; elle a été reportée à l'arrière. Le gouvernail mesurant 8 mètres carrés de surface est également disposé à l'arrière et il a été cette fois fixé au ballon d'une manière rationnelle et qui paraît solide. Enfin bien des améliorations ont été réalisées, et il ne reste plus qu'à procéder aux essais en plein air.

M. Henry Deutsch, de la Meurthe, a chargé M. Victor Tatin d'établir les plans d'un ballon dirigeable à grande vitesse qui mesurera 60 mètres de long sur 8 mètres de diamètre maximum (c'est-à-dire 7 fois et demie pour le rapport entre le diamètre et l'allongement). La capacité atteindra 2,000 mètres cubes.

Pour la forme et les détails de la construction, cet aérostat se rapprochera du dirigeable militaire de 1883 (la *France*, de Renard et Krebs), mais il recevra les perfectionnements que l'expérience a révélés depuis cette époque.

Au lieu d'un filet, il sera entouré d'une chemise ou housse de suspension en soie à laquelle sera reliée une nacelle en bambou de 30 mètres de longueur, par l'intermédiaire de filins en acier.

Le ballon porteur contiendra une cloison interne formant poche à air et qui, alimentée d'air sous pression par un ventilateur placé dans la nacelle, jouera le rôle du ballonnet compensateur à air des ballons captifs.

M. Tatin a, comme bien l'on pense, choisi, comme M. Santos-Dumont, le moteur à pétrole pour actionner son hélice dont le diamètre sera de 7 mètres. Ce moteur, construit dans les ateliers de la Société Mors, devra développer 60 chevaux-vapeur en pleine marche; c'est le type à quatre cylindres adopté par cette Société pour ses automobiles de course. Son poids total avec ses acces-

soires, carburateur, réservoir à eau pour la réfrigération des culasses, etc., ne dépassera pas 500 kilos.

Si l'on veut bien se rappeler que la France, de 50 mètres de longueur et 8 m. 60 de diamètre (soit 6 diamètres pour l'allongement), disposait d'une force de dix chevaux-vapeur sous ce même poids de machine motrice, soit 500 kilos, et que cette force fut suffisante pour doter l'appareil d'une vitesse propre de 6 m. 50 par seconde, on pourra, connaissant les lois de la mécanique, entrevoir quels résultats fournira l'aérostat Deutsch. Il n'est pas téméraire de l'évaluer à 12 ou 15 mètres par seconde (40 à 55 kilomètres à l'heure). Mais il reste à savoir comment se comportera le ballon sous cette poussée formidable.

Quoi qu'il en soit, c'est là un projet bien intéressant, et nous espérons que ces courageux novateurs sortiront à leur honneur de cette entreprise semée de difficultés et de dangers.

Nous ne parlerons pas de l'aviateur Roze, aujourd'hui achevé dans son hangar à Colombes, car nous n'avons guère confiance dans ce système de deux flotteurs accolés, de 1,500 mètres cubes de capacité chacun, et dans cette complication d'hélices propulsives et ascensives. La solidité de l'assemblage nous paraît d'ailleurs très sujette à caution, et la force motrice (20 chevaux) est bien trop faible pour donner une poussée suffisante à cette massive charpente.

M. de Dion a entrepris de son côté l'édification d'un dirigeable de dimensions plus modestes. L'allongement est seulement de 3 à 4 diamètres, ce qui en fait un cousin germain de l'aéronef le Dupuy-de-Lôme. Le moteur est construit dans les ateliers de Dion-Bouton à Puteaux; bien entendu, c'est un moteur à pétrole à refroidissement par eau. M. de Dion espère réaliser plus aisément qu'avec un ballon très allongé, et il se contentera d'une vitesse assez faible, quoique suffisante, toutefois, pour dévier sensiblement du lit du vent.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 12 au 19 Mai 1901

MALTE, yacht à vapeur Puritan, angl., c. Callun,	sur lest.
MENTON, yacht à vapeur Hiawatha, angl., c. Kiscox,	—
CANNES, b. Monte-Carlo, fr., c. Ferrero,	sable.
— b. Louise, fr., c. Garel,	—
— b. Indus, fr., c. Tassis,	—
— b. Saint-Louis, fr., c. Jourdan,	—
— b. Bon-Pêcheur, fr., c. Arnaud,	—
— b. Louise-Auguste, fr., c. Besson,	—
— b. Reine-des-Anges, fr., c. Specusa,	—
TALOMONE b. Angelo-Padre, ital., c. de Dominici,	charbon.

Départs du 12 au 19 Mai

GOLFE-JUAN, b.-g. Antoine-Piccioni, fr., c. Giuli,	sur lest.
SAINT-TROPEZ, b. Saint-Marius, fr., c. Gardanne,	—
CANNES, b. Monte-Carlo, fr., c. Ferrero,	—
— b. Louise-Auguste, fr., c. Besson,	—
— b. Bon-Pêcheur, fr., c. Arnaud,	—
— b. Indus, fr., c. Tassis,	—
— b. Louise, fr., c. Garel,	—
— b. Saint-Louis, fr., c. Jourdan,	—
MALTE, yacht à vap. Hiawatha, angl., c. Kiscox,	—
A LA MER, yacht à vap. Puritan, angl., c. Callun,	—

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

AVIS

Les créanciers de la faillite THOMAS Albert sont invités à se présenter en personne, ou par fondé de pouvoirs, dans le délai de vingt jours, à partir d'aujourd'hui, devant M. Cioco, syndic, à l'effet de lui remettre leurs titres de créance, accompagnés d'un bordereau (sur timbre) indicatif des sommes par eux réclamées, si mieux ils n'aiment en faire le dépôt au Greffe.

La vérification des créances aura lieu le dix-neuf juin prochain, à deux heures de l'après-midi, dans la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice, contradictoirement entre les créanciers et le syndic.

Monaco, le vingt mai mil neuf cent un.

Le Greffier en Chef,
RAYBAUDI.

AVIS

Les créanciers de la faillite SCAGLIOTTI Romain sont invités à se présenter en personne ou par fondé de pouvoirs, dans le délai de vingt jours, à partir d'aujourd'hui, devant M. Cioco, syndic, à l'effet de lui remettre leurs titres de créance, accompagnés d'un bordereau

(sur timbre) indicatif des sommes par eux réclamées, si mieux ils n'aiment en faire le dépôt au Greffe.

La vérification des créances aura lieu le dix-huit juin prochain, à deux heures de l'après-midi, dans la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice, contradictoirement entre les créanciers et le syndic.

Monaco, le vingt mai mil neuf cent un.

Le Greffier en Chef,
RAYBAUDI.

Etude de M^e Charles TOBON, huissier à Monaco
30, rue du Milieu, 30

VENTE APRÈS DÉCÈS

Le samedi 25 mai courant, à 9 heures un quart du matin, sur la place d'Armes, à Monaco, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné à la vente aux enchères publiques d'objets mobiliers et bijoux dépendant de la succession vacante de madame veuve MASCHE, en son vivant, rentière, demeurant à Monaco.

Au comptant, 5 % en sus pour frais d'enchères.

Ch. TOBON.

Etude de M^e Charles BLANCHY, huissier à Monaco
8, rue des Carmes, 8

VENTE MOBILIÈRE SUR SAISIE

Le vendredi 31 mai 1901, à 2 heures du soir et jours suivants, dans une maison dénommée :

VILLA DES ORANGERS

rue Louis, n° 9, quartier de la Condamine

Il sera procédé à la vente des meubles et objets mobiliers meublant ladite villa consistant notamment en : armoires à glace, lits complets, commodes, toilettes, fauteuils, chaises et canapés, tables, tapis, rideaux, glaces, pendules, lingerie, etc.

Au comptant, 5 % en sus pour frais d'enchères.

L'Huissier, BLANCHY.

PARFUMERIE DE MONTE CARLO

N. MOEHR

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

PRODUITS SPÉCIAUX

VIOLETTE DE MONTE CARLO

MUGUET DE MAI

BOUQUET MONTE CARLO

EAU D'IRIS DE MONACO

EAU DE COLOGNE

FLUIDE LÉNÉTIQ MOEHR

EAU, PÂTE ET POUDRES DENTIFRICES

Poudre de Riz et Velouta

SAVONS DE TOILETTE

NESTOR MOEHR

PARFUMEUR-DISTILLATEUR

Boulevard de l'Ouest (Pont de Sainte-Dévote)
MONTE CARLO

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE de TERRAINS dans de BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare

MONACO-CONDAMINE

LEÇONS ET COURS

POUR JEUNES FILLES

S'adresser à l'Externat des Dames de S'-Maur

Rue Grimaldi, n° 25 — Condamine
et Villa Bella, boulevard des Moulins, Monte Carlo

MAISON MODÈLE

M^{me} DAVOIGNEAU-DONAT

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala

IMMEUBLE DU GRAND-HÔTEL

Médailles d'argent aux Expositions Universelles d'Anvers et Paris
Pour la fabrication des objets en bois d'olivier
Souvenirs du pays

MAROQUINERIE EXTRA-FINE. — ARTICLES DE PARIS
JOUETS DERNIÈRES NOUVEAUTÉS
GRAND RAYON SPÉCIAL DE PAPETERIE. — REGISTRES
PHOTOGRAPHIES. — CARTES POSTALES
FOURNITURES DE BUREAUX
PARFUMERIES GRANDES MARQUES. — EVENTAILS
GANTS. — RUBANS. — VOILETTES
CHAUSSETTES ET BAS DE SOIE. — CHEMISES DE SOIRÉES
CRAVATES. — CHAUSSURES FINES
OMBRELLES RICHES. — PARAPLUIES. — CANNES
ARTICLES DE JEUX. — ROULETTES. — TAPIS
ARTICLES DE VOYAGE

English spoken — Man spricht deutsch

PRIX TRÈS MODÉRÉS

LE MONITEUR
DE LA MODE
paraissant tous les Samedis
20 PAGES GRAND FORMAT
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE
DES JOURNAUX DE MODES
CONTIENT:
PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX À L'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE
3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs
EDITION 2 : contenant une Gravure colorée et
un Patron découpé dans les 2^e, 3^e et 4^e N^{os}.
3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 28 francs
ABEL GOUBAUD, Éditeur, 3, r. du 4-Septembre

Imprimerie de Monaco — 1901

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Mai	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le Thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL		
	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir					
13	761. »	760.5	759. »	761. »	762. »	20	23.2	24. »	19.2	18 »	77	S.-E. fort.	Nuageux.		
14	762. »	761.8	761. »	760.7	760.6	21.2	24 »	25.1	21.5	18.7	78	S.-O. faible.	Beau temps.		
15	759.2	758.5	758. »	757. »	756.4	21. »	23.8	23. »	19. »	18.2	80	id.	id.		
16	755.5	755. »	754.5	754.5	755. »	21. »	22.3	22.8	18. »	17. »	84	E. faible.	Variable.		
17	755. »	754.6	754. »	754.6	755.6	22.5	22.7	21.5	17.7	16.8	85	id.	id.		
18	756.3	756.2	756.5	751. »	757.7	19. »	22. »	20.5	17. »	16.9	81	E. fort.	Couvert pluie.		
19	758.8	759.3	759.5	759.8	760. »	21. »	24. »	23.6	19. »	18. »	85	E., S.-E. faible.	Beau temps.		
DATES		13	14	15	16	17	18	19							
TEMPÉRATURES		Maxima.		25. »	25.2	24.9	25. »	23.6	22.4	25. »					
EXTRÊMES		Minima		17 »	17. »	17. »	16. »	16. »	16. »	16. »					

Pluie tombée: 0mm 5